

**Lettre ouverte à M. Eric Piolle, Maire de Grenoble
Copie aux responsables des partis EELV et PG.**

Lyon, le 30 novembre 2015

Monsieur le Maire,

La Municipalité de Grenoble persiste dans sa volonté de reprendre en main en régie directe le Théâtre 145 et le Théâtre de Poche et de mettre fin au projet du collectif d'artistes le Tricycle qui en assure la gestion depuis 2010.

Depuis que le couperet est tombé le 30 septembre 2015, vous avez choisi d'ignorer les appels répétés des structures artistiques et culturelles. Vous avez refusé les propositions de médiation pour trouver avec vous une sortie de crise.

L'accès d'équipes artistiques indépendantes à des lieux de fabrique et de diffusion de spectacles qui mettent en œuvre des modes de mutualisation et de gouvernance partagée est indispensable à la diversité de la création et à la survie des compagnies professionnelles.

A ce titre, l'expérience du Tricycle est exemplaire. Pourtant, vous mettez fin à un projet au bilan indéniablement positif, unanimement reconnu par les professionnels et les publics. Depuis 5 ans, le Théâtre 145 et le Théâtre de Poche accueillent de nombreuses compagnies professionnelles leur offrant des espaces d'expérimentation, accompagnant la création de spectacles à travers des résidences d'artistes.

L'argument économique des baisses des dotations ne peut justifier ce brusque changement de cap.

Nous ne sommes pas dupes. Il s'agit bien d'un choix politique, d'un alibi visant à mettre fin à un projet jugé « élitiste » au profit d'une culture « populaire » dédiée aux pratiques amateurs.

Pourtant pendant 5 ans le travail en lien avec la population, les associations locales, les secteurs sociaux et culturels ont permis qu'un large public métissé fréquente régulièrement ces théâtres. Vous en conveniez jusque là. Si nous défendons les droits culturels comme principes fondamentaux, nous en dénonçons cette dérive populiste qui porterait préjudice à la création professionnelle. Nous dénonçons l'ingérence du politique au nom du « faire populaire » qui balaie d'un revers de manche des années d'un travail difficile et fragile liant les professionnels, les amateurs, le public dans un projet partagé.

Nous savons d'expérience que la remunicipalisation coûte plus cher qu'une délégation à un collectif dont la dynamique bénévole appuie des pratiques professionnelles. Demain, au nom de la rigueur, de la sécurité, de votre responsabilité, vous serez obligé de diminuer drastiquement les heures d'ouverture et d'utilisation de vos théâtres. Qui en subira les conséquences ?

Vous avez récemment décidé d'exclure des personnalités qualifiées, membres du SYNAVI, de la commission d'avis et de concertation. Est-ce là le sens que vous donnez aux principes de co-construction, de transparence et de débat public énoncés dans votre programme ?

Les programmes des partis politiques dont est issue la majorité municipale, prônent la co-gestion, le tiers-secteurs et la mutualisation des moyens, les missions d'intérêt général, la place des artistes au cœur de la société, la défense de la création artistique, les budgets alloués à la culture, la distribution équitable des moyens aux équipes artistiques impliquées sur les territoires, le lien entre pratiques professionnelles et pratiques amateurs, comme fondamentaux au mieux vivre ensemble, créateurs de dynamiques et de sens communs, d'égalité, de liberté et de solidarité. Y a-t-il une exception grenobloise ? Vous ne pouvez renier vos engagements, aujourd'hui moins encore qu'hier.

Parce que nous pensons qu'il n'est pas trop tard, nous vous demandons de mettre en place dans les plus brefs délais un moratoire sur l'avenir du Théâtre 145 et du Théâtre de Poche et de réunir les acteurs concernés pour élaborer un projet citoyen et professionnel.

Pour le SYNAVI
Rémy Bovis, Président